

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA  
TROISIÈME SÉRIE—1938

TOME XXXII

Esquisse biographique de Jacques Viger

PAR

Victor Morin



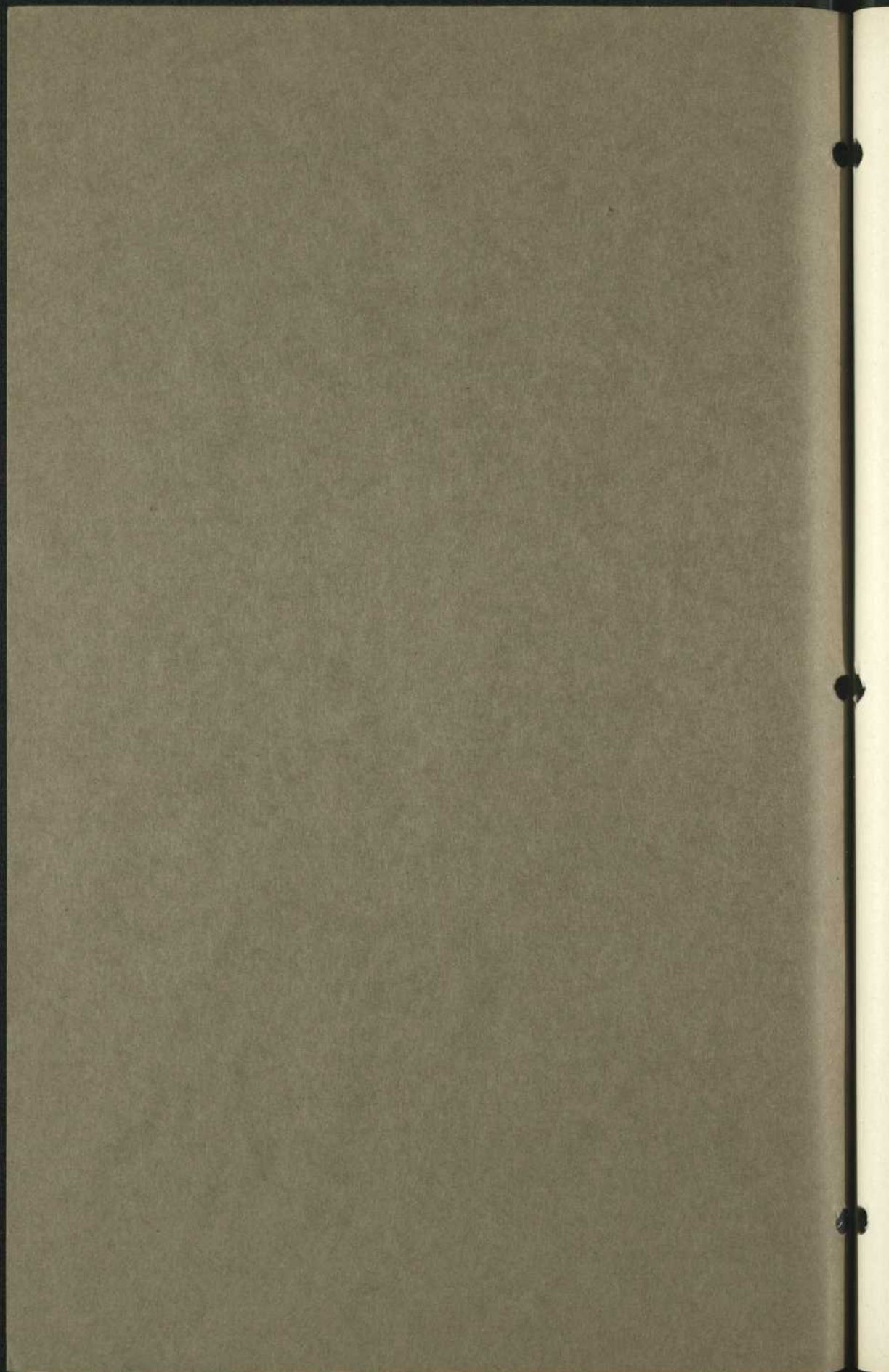
Archives judiciaires  
de  
MONTREAL

OTTAWA

IMPRIMÉ POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

1938

FC  
2947.26  
1



## ESQUISSE BIOGRAPHIQUE DE JACQUES VIGER

Par VICTOR MORIN, M.S.R.C.

EN entrant dans la galerie des portraits historiques du château de Ramezay, l'attention du visiteur est violemment attirée par une peinture d'exécution médiocre représentant un personnage dont le cou est entouré d'un ruban rouge vif. C'est le portrait, pour ne pas dire la "caricature", du commandeur Jacques Viger.

Si ce visiteur traverse ensuite la rue Notre-Dame pour se rendre à l'hôtel de ville, situé en face, une plaque de bronze posée à l'angle sud de cet édifice, lui apprendra que le régime municipal de Montréal fut inauguré par Jacques Viger, son premier maire, le 5 juin 1833; et si l'itinéraire de son voyage le conduit à la gare Windsor du chemin de fer canadien du Pacifique, une autre plaque de bronze lui dira que la société nationale des canadiens-français fut fondée à cet endroit, le 24 juin 1834, sous la présidence du maire Viger.

Enfin, les *Mémoires de la Société Historique de Montréal* rappellent à leurs lecteurs que cette institution, qui se dévoue depuis quatre-vingts ans à la recherche et à la conservation des documents de notre histoire, fut fondée par ce même Jacques Viger le 11 avril 1858.

Quel était donc cet homme ainsi mêlé aux activités civiques, nationales et littéraires de ses concitoyens? Bon nombre de nos contemporains seraient sans doute embarrassés de répondre à cette question, car la mémoire des hommes est aussi passagère que leur reconnaissance. Nous allons tâcher d'y suppléer brièvement dans une courte esquisse biographique.

I. L'ÉTABLISSEMENT DU GOUVERNEMENT MUNICIPAL À  
MONTRÉAL

Sous le régime français, le Roi était trop jaloux de son autorité pour permettre au peuple l'ombre d'une participation dans la direction des affaires; le Conseil Souverain, qu'il avait créé pour la Nouvelle-France le 18 septembre 1663 et qu'il muait en Conseil Supérieur le 16 juin 1703, condescendait seulement à entendre les représentations d'un "syndic" chargé d'être, auprès de lui, l'interprète des besoins et des plaintes des habitants.

Dans les premiers temps du régime anglais, le Conseil Exécutif du Canada avait également charge de toutes les questions nationales et municipales, avec délégation de ses pouvoirs à des "juges de paix" qui devaient en assurer l'exécution dans les villes.

7655

FC  
2947.26  
1

Mais en 1831, les citoyens de Québec et de Montréal crurent qu'on pourrait, sans danger pour la sécurité du pays, leur confier l'administration de leurs affaires locales; une loi fut adoptée par les représentants du peuple à cet effet, mais réservée pendant un an à la signification du bon plaisir de Sa Majesté; enfin, tous les obstacles étant écartés, seize conseillers de ville furent élus pour les huit quartiers de Montréal créés par la nouvelle charte et se réunirent, pour la première fois, en assemblée le 5 juin 1833.

Parmi les nouveaux élus, se trouvait Jacques Viger qui exerçait alors les fonctions d'inspecteur des ponts et chaussées, ainsi que celles de commissaire pour l'amélioration des chemins publics; comme il avait acquis une grande connaissance des besoins matériels de la ville dans l'exercice de ces charges et que l'acte d'incorporation confiait le choix du maire aux membres du Conseil, c'est lui qu'ils appelèrent à diriger la nouvelle administration, avec un traitement de \$400.00 par année.

Cette charte municipale n'avait cependant été accordée qu'à titre d'essai pour une période de trois ans qui se terminait en 1836, et, comme elle ne fut pas renouvelée, la ville retomba automatiquement sous l'administration des juges de paix jusqu'en 1840. Entre temps, l'insurrection de 1837 avait provoqué la suspension du Parlement canadien, et ce fut le Conseil Spécial, créé par le gouverneur et siégeant au château de Ramezay à Montréal, qui confia de nouveau aux citoyens de Montréal la direction de leurs affaires à compter du mois d'août 1840. Cette nouvelle loi donnait au gouverneur le droit de désigner les membres du premier conseil; il y appela Peter McGill à remplir les fonctions de maire avec douze conseillers de langue anglaise et six de langue française. Montréal avait alors une population de 40,000 âmes dont la grande majorité était française; aussi cet ordre de choses fut-il renversé aux premières élections qui suivirent, en 1843, Joseph Bourret étant élu maire avec une majorité d'échevins et de conseillers francophones.

Lorsqu'une corporation est constituée, elle adopte habituellement un sceau pour en revêtir ses documents officiels et ce fut un des premiers soins de Jacques Viger, qui avait quelques connaissances en art héraldique, de préparer un projet d'armoiries qu'il soumit à l'approbation de son conseil le 19 juillet 1833. Comme il était partisan de la bonne entente entre les races, il voulut donner une forme concrète à cette idée en réunissant dans ce blason les emblèmes des quatre éléments principaux de la population montréalaise représentés par une rose d'Angleterre, un chardon d'Ecosse, un trèfle d'Irlande et un castor du Canada, disposés sur champ d'argent aux quatre quartiers d'une croix

de Saint-André, de couleur rouge, et entourés d'une jarretière bleue portant la devise "*Concordiâ Salus*", c'est-à-dire: "Le salut par la concorde."

La ville de Montréal a conservé fidèlement jusqu'à ce jour les armoiries qui lui ont été données par son premier maire, mais il est permis de dire que l'intention de leur auteur valait mieux que sa mise à exécution. Les règles de la science héraldique ont, en effet, des exigences qui n'ont pas été respectées dans ce blasonnement, et, chose plus grave encore, on peut lui reprocher d'avoir placé en dernier lieu l'élément de langue française qui devrait y figurer en première place, tant dans l'ordre chronologique que par l'importance numérique de la population de Montréal à toutes les époques, de même que l'origine des canadiens-français devrait être symbolisé par une fleur-de-lis au lieu d'un castor. Une rectification vient d'en être adoptée par le conseil municipal de cette ville après s'être inspiré des avis du *Collège héraldique* de la société fondée par Viger, et ce nouveau blason est officiel depuis le 15 avril 1938.

## II. LES ORIGINES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Lorsque Ludger Duvernay conçut le projet de grouper les forces éparses des canadiens-français et de leurs amis dans la revendication de nos droits constitutionnels, il réunit les représentants les plus marquants de ce mouvement dans un banquet champêtre au jardin que John McDonnell, avocat et membre du nouveau conseil municipal, mit à sa disposition pour cette fin le 24 juin 1834.

Jacques Viger, qui venait d'être réélu maire de Montréal après un an d'exercice de cette charge, fut invité à présider cette réunion en qualité de premier citoyen de la ville, et, comme la société nationale des canadiens-français prit naissance au cours de ce banquet, c'est ainsi qu'il en fut le premier président. Le site exact de cet événement historique avait été perdu de vue avec la disparition de ses derniers témoins lorsqu'en 1926 l'archiviste E.-Z. Massicotte réussit à le retracer. Pour activer cette recherche l'auteur de ces lignes avait pris l'engagement, alors qu'il était président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste, de marquer cet endroit d'une plaque de bronze dès qu'on en aurait établi l'identité; cette plaque a été posée à l'angle nord de la gare Windsor, pour en rappeler le souvenir.

A la réunion de l'année suivante, ce fut Denis-Benjamin Viger, cousin de Jacques, revenu d'Angleterre où il avait été délégué pour surveiller les intérêts des canadiens-français, qui présida aux agapes de la fête nationale ainsi qu'à celles de 1836, et c'est lui qui proposa

la feuille d'érable à ses compatriotes, comme emblème de la nationalité canadienne, au cours de cette troisième célébration.

Duvernay ayant cherché refuge aux États-Unis à la suite de l'insuccès du recours aux armes de 1837, n'en revint qu'après l'amnistie de 1842. La Société Saint-Jean-Baptiste, qui avait forcément suspendu ses activités pendant l'exil de ses animateurs, fut réorganisée à Québec cette même année, grâce à l'initiative de A.-N. Aubin, directeur du *Fantasque*, et sous la présidence du Dr P.-M. Bardy. A Montréal, Duvernay l'établissait sur des bases permanentes en 1843 en y appelant Denis-Benjamin Viger à la présidence, ne s'y réservant que le rôle de commissaire-ordonnateur. Devenu président en 1851, il mourut dans l'exercice de cette charge le 28 novembre de l'année suivante, et c'est à l'occasion de sa mort que la Fabrique de Notre-Dame faisait à notre société nationale la concession perpétuelle d'un terrain au cimetière de la Côte-des-Neiges pour la sépulture de ses présidents.

### III. FONDATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Jacques Viger était un érudit, doublé d'un chercheur infatigable de tout ce qui se rapporte à l'histoire de notre pays. Lorsqu'on énonçait devant lui un fait historique ou une hypothèse plus ou moins discutable, il remontait aux sources, il écrivait à tous ceux qui pouvaient être en mesure de lui fournir des renseignements, et il ne se donnait aucun repos avant d'en avoir établi ou démolé les avancés. Associé dans ses recherches avec des hommes tels que sir Louis-Hippolyte Lafontaine, l'hon. Denis-Benjamin Viger, l'abbé Hospice-A. Verreau, Raphael Bellemare, et Georges Baby, il leur proposa de fonder une société qui aurait pour but l'étude de l'histoire canadienne avec la devise: "Rien n'est beau que le vrai."

Cette société prit naissance le 11 avril 1858 sous le nom de *Société Historique de Montréal* et il en fut élu premier président, mais le fondateur ne devait pas jouir longtemps de son œuvre; emporté par la maladie huit mois plus tard, il était remplacé par l'abbé Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier.

Sous la direction de ce savant, qui s'est continuée pendant quarante ans, la Société Historique a publié dix volumes de recherches et mémoires, mais après sa mort elle n'a fait que vivoter jusqu'à la date de sa réorganisation en 1916. Depuis lors, elle est devenue très vivante; elle a révisé sa constitution pour l'adapter aux besoins nouveaux de son existence; elle a repris la publication de ses mémoires; elle a constamment préparé des travaux; son conseil d'administration et ses membres n'ont jamais manqué de se réunir en séances mensuel-

les. Elle a pris, en un mot, l'initiative des questions qui relèvent de l'histoire canadienne dans la région de Montréal et même au dehors.

#### IV. DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Au cours de ses recherches, M. Viger avait recueilli des notes précieuses sur les communautés religieuses au Canada et les avait consignées dans un *Album* qui servit de base à la publication de l'ouvrage de LaRoche-Héron, intitulé *Les Servantes de Dieu en Canada*. Lors du séjour en ce pays de Monseigneur Bedini, nonce papal au Brésil et envoyé extraordinaire du Souverain Pontife aux États-Unis en 1853, il lui fit cadeau de cet album pour en enrichir la bibliothèque documentaire du Vatican, et l'éminent prélat voulut en témoigner sa satisfaction en recommandant Jacques Viger à la distinction de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand dont il reçut les insignes en même temps que l'honorable Charles Wilson, maire de Montréal, dès l'année suivante.

C'est avec cette décoration que son portrait figure dans la galerie historique du château de Ramezay dont nous avons parlé au début de cet article; mais hâtons-nous de dire que cette peinture déconcertante ne lui rend pas justice, car, en dépit de la cravate flamboyante qui est supposée le "décorer", nous serions portés à croire que le commandeur n'avait aucun lien de parenté avec son cousin Louis-Michel Viger, qu'on désignait habituellement sous le nom de "beau" Viger.

Le nom de Jacques Viger est également consigné sur les rôles de la milice canadienne avec le grade de capitaine et, plus tard, avec celui de colonel; voici la raison de ces distinctions militaires:

Lorsque le héros de Châteauguay, Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry, organisa le corps des Voltigeurs en 1812, pour défendre l'envahissement du Canada par l'armée américaine, le jeune Viger, qui était alors lieutenant au troisième bataillon des milices de Montréal, s'y enrôla comme capitaine, et c'est en cette qualité qu'il prit part à la bataille de Sackett's Harbour en 1813. C'est également au cours de cette campagne qu'il écrivit ses *Tablettes* remplies d'aperçus intéressants sur la bataille de Chrysler's Farm et les autres faits d'armes des opérations militaires en Haut-Canada. Sa mère étant tombée gravement malade à ce moment, il obtint un congé pour courir à son chevet, et, comme l'agonie se prolongeait, il demanda une prolongation d'absence pour lui rendre les derniers devoirs, mais des envieux le desservirent auprès du général sir Georges Prévost et obtinrent sa destitution sous le prétexte qu'il avait "quitté son poste

en temps de guerre". L'injustice de cette mesure fut promptement reconnue cependant; dès le mois de mars suivant, il était rétabli au grade de "capitaine surnuméraire dans le bataillon de la milice sédentaire de Montréal", puis, en 1829, il était promu à celui de "lieutenant-colonel" commandant le sixième bataillon de la milice du comté de Montréal.

Pendant son séjour à Kingston, il avait fait la connaissance du lieutenant Mermet, un des pionniers de notre poésie canadienne, avec qui il entretint une correspondance littéraire de plusieurs années.

#### V. ALLIANCES DE FAMILLE

Jacques Viger était apparenté au degré de cousin germain avec le fameux homme d'état, Denis-Benjamin Viger, qui fut le bras droit de Papineau, et qui sut défendre si habilement les revendications des canadiens-français en Angleterre. Celui-ci était né à Montréal le 19 août 1774 du mariage de Denis Viger avec Perrine-Charlotte Cherrier; il est mort en 1861, à l'âge de 88 ans, après avoir joué un rôle considérable dans notre histoire politique.

Ils étaient tous deux cousins de Louis-Michel Viger, surnommé "le beau Viger", né le 28 septembre 1785 du mariage de Louis Viger avec Marie-Agnès Papineau; cousin maternel de Louis-Joseph Papineau, Michel Viger fut lui-même appelé à prendre une part active aux affaires politiques du pays; c'est lui qui, pour protester contre l'importation des marchandises anglaises, vint siéger au parlement en habit complet d'étoffe du pays. Mais son principal titre à notre gratitude fut la fondation de la première banque canadienne-française, sous le nom de "Viger, De Witt & Compagnie", en 1833. Cette institution fut ensuite constituée en corporation sous le nom de "Banque du Peuple" en 1844, et elle alimenta la commerce et l'industrie de nos compatriotes pendant un demi siècle; c'est elle qui construisit un de nos premiers édifices modernes pour bureaux d'affaires, aux Nos. 55 et 57 ouest de la rue Saint-Jacques; elle s'en était réservé le rez-de-chaussée qui fut ensuite occupé par la banque d'Hochelaga (devenue Banque Canadienne Nationale) après sa liquidation. C'est là que se trouvent aujourd'hui les bureaux de la Société Nationale de Fiducie et de la Caisse Nationale d'Economie de la Société Saint-Jean-Baptiste, de sorte que les œuvres fondées par les deux cousins Viger se sont succédé sur le même terrain après un siècle d'intervalle; ces deux institutions doivent cependant déménager l'an prochain dans un immeuble qu'elles sont à faire construire pour leur usage exclusif à quelques pas vers l'est.

Quant à Jacques Viger, il naquit le 7 mai 1787, du mariage de Jacques Viger, frère de Denis et de Louis, avec Amaranthe Prévost. Quatorze enfants sont nés de ce mariage, mais tous, à l'exception de celui qui nous occupe et qui était le dernier, sont morts en bas âge. Le père de cette nombreuse famille tenait tellement à transmettre son prénom à ses descendants, qu'il le donna successivement à cinq autres garçons avant celui qui devait survivre; mais ce fut peine perdue, car notre Jacques Viger mourut sans postérité.

Il avait épousé Marie-Marguerite, fille du chevalier de La Corne de Chapt de Saint-Luc et veuve du major John Lennox, le 17 novembre 1808, à l'âge de 21 ans; deux filles et un fils sont nés de ce mariage, mais ils sont morts avant leur père sans s'être mariés, de sorte qu'à son décès, arrivé le 12 décembre 1858, Jacques Viger, devenu veuf, habitait avec ses belles-filles, Mesdemoiselles Marie-Anne et Charlotte Lennox, à l'hôtel Saint-Louis tenu par Magloire Longpré, rue Notre-Dame, où ils avaient loué des appartements. Sa sépulture eut lieu à l'église de Notre-Dame de Grâces.

L'inventaire de sa succession, dressé par le notaire D.-E. Papineau le 8 janvier 1859, constate qu'il n'avait guère amassé de biens "périssables", car ses cousins, héritiers présomptifs en l'absence de testament, ont abandonné tout son avoir aux demoiselles Lennox en paiement de ce qu'il leur devait dans le règlement de la succession de leur mère et à charge d'acquitter ce qu'il pouvait devoir à ses autres créanciers.

## VI. SES ŒUVRES

Par ailleurs, la fortune "intellectuelle" de Jacques Viger, si nous pouvons la nommer ainsi, consistait en documents et manuscrits de toutes sortes contenus dans quarante-quatre volumes écrits en entier de sa main, qu'il avait intitulés *Ma Saberdache* en souvenir de ses activités militaires, outre cinq volumes d'*Opuscules* et un *Album* de portraits, gravures, aquarelles, autographes et dessins, distinct de son *Album* sur les communautés religieuses qu'il avait fait déposer au Vatican. L'inventaire de sa succession mentionne en plus trois valises qui contenaient sa correspondance et quantité de notes sur des questions historiques, municipales et militaires.

L'abbé Verreau, principal de l'École Normale, et Raphael Belle-mare, deux de ses compagnons d'études, furent appelés à faire l'estimation de sa bibliothèque et de ses manuscrits; ils firent le relevé de 1236 volumes qu'ils évaluèrent à \$1042.43 sans compter les brochures, et ils attribuèrent à ses manuscrits une valeur de \$1883.18. Leur nomenclature serait assurément intéressante à consulter, mais en

dépit de la mention que le catalogue en est annexé à l'inventaire, on ne l'y trouve pas; il a probablement été remis aux demoiselles Lennox au moment de l'abandon de la succession.

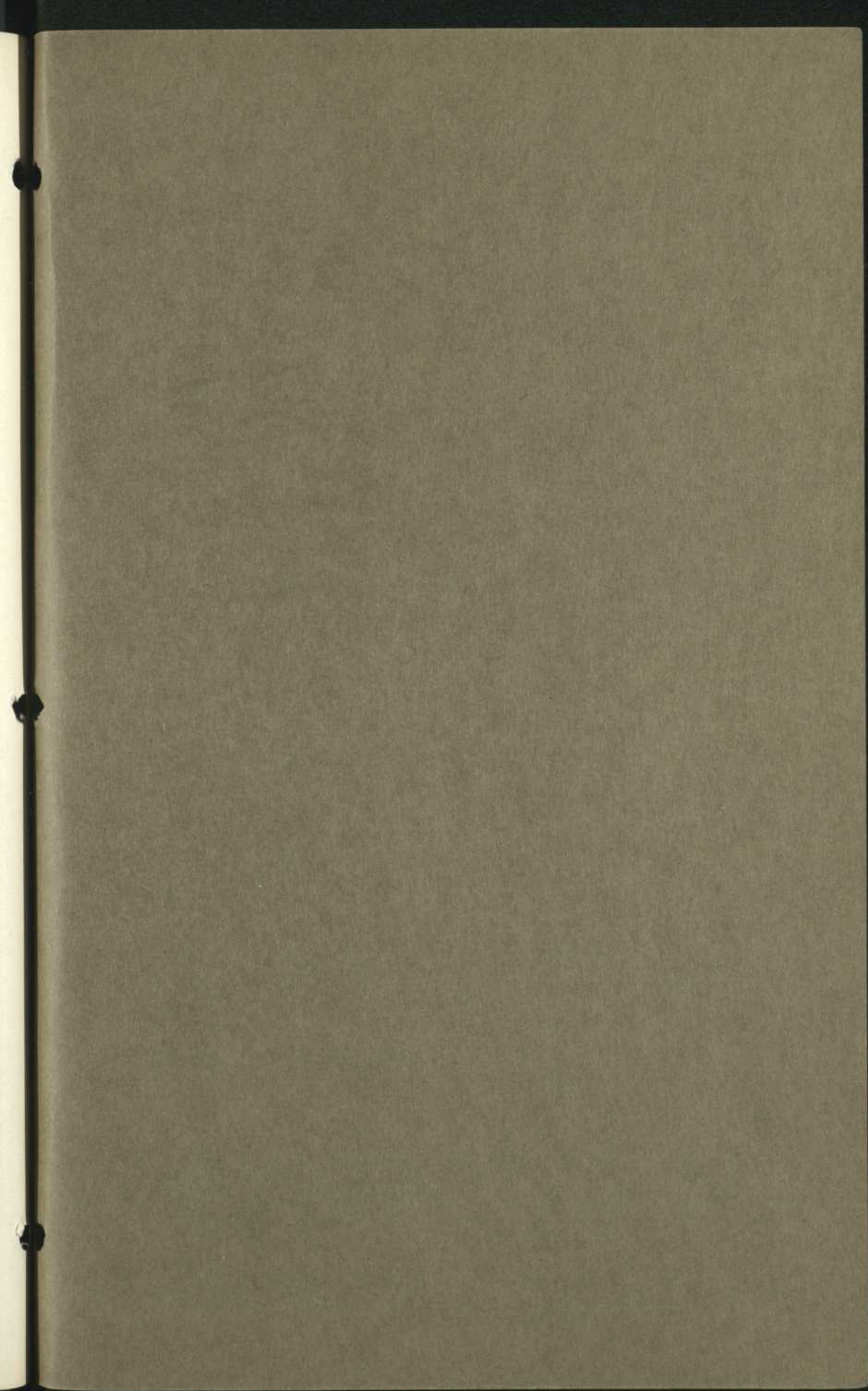
La *Saberdache* est venue par la suite en possession de l'abbé Verreau qui a laissé un testament par lequel il léguait tous ses biens au Séminaire de Québec, et l'*Album*, échu à M. Bellemare, est devenu la propriété de son neveu Dionis L. Desaulniers, d'Ottawa. Par suite de ces circonstances, l'œuvre de Viger, péniblement élaboré à Montréal, et se rapportant surtout aux affaires de cette région, s'est trouvé perdu pour notre ville, et il est resté inédit pour la plus grande partie.

Comme la plupart des jeunes gens qui manient facilement la plume, Jacques Viger avait débuté dans le journalisme et fut chargé de la rédaction du *Canadien*, organe très actif de la revendication de nos droits, du 26 novembre 1808 au 13 mai 1809. En 1812, il publiait un opuscule sur la *Mort de Louis XVI*, d'après le récit de l'abbé Edgeworth de Firmont qui assista ce roi malheureux jusqu'au couperet de la guillotine. De nombreux extraits de ses *Tablettes de 1813* et d'une *Topographie du Haut-Canada* qu'il écrivit au cours de son service militaire ont été publiés dans la *Bibliothèque canadienne* et dans l'*Encyclopédie canadienne* de son ami Michel Bibeau, et les lettres qu'il écrivit à sa femme à la même époque ont été publiées plus tard dans la *Revue canadienne*.

A titre d'inspecteur des ponts et chemins de Montréal, il prépara un plan officiel de cette ville en 1816 et baptisa plusieurs de nos rues des noms qu'elles portent encore aujourd'hui; c'est lui qui transforma en "Carré Chaboillez" le petit lac qui se trouvait sur la propriété que Madame Chaboillez l'avait chargé de subdiviser à cet endroit.

Le premier *Mémoire* de la Société Historique de Montréal contient une étude posthume sur *l'Esclavage au Canada*, préparée par Jacques Viger et complétée par sir Louis-Hippolyte Lafontaine, et le *Bulletin du Parler français* a publié, en 1909 et 1910, une *Néologie canadienne* ou "dictionnaire de mots créés en Canada" que ce chercheur inlassable avait patiemment notés au cours de sa carrière, se plaçant ainsi en tête des écrivains qui ont disserté de savante façon, depuis lors, sur nos parlers populaires.

Outre les trois fondations importantes que nous avons signalées au début de cet article, la carrière de Jacques Viger se résume donc en une vie de labeur à la recherche de tout ce qui peut contribuer à l'histoire de son pays, et, n'eût-il que ce titre à notre gratitude, il aurait droit qu'on inscrive, à la suite de son nom, la note si éloquente dans sa simplicité banale: "Il a bien mérité de la patrie."



BAnQ



C 000 393 123

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



3 2002 5089 1298 5